



# DECLARATION DES PERFORMANCES

FR

nr. OMNI - CPR - F-003

OMNIBETON - ECRAN ANTIBRUIT

**1. Code d'identification unique du produit type**

**Ecran antibruit Faseton WELLE**

**2. Numéro de type, de lot ou de série, ou un autre code d'identification du produit de construction :**

Chaque élément est munie d'une étiquette avec e.a. le numéro d'article, les mesures et la date de fabrication. Pour des plus amples informations, voir fiche technique de l'élément.



**3. Usage prévu du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :**

Une construction pour réduire le bruit de trafic consiste des panneaux en béton préfabriqué, à un ou à chaque côté équipé avec un revêtement absorbant en béton bois de type Faseton WELLE.

Ces panneaux sont installés sur site entre des profils en acier.

**4. Nom et adresse de contact du fabricant**

SA OMNIBETON - Kempische Kaai 170 - 3500 Hasselt - Belgium - [info@omnibeton.be](mailto:info@omnibeton.be)

Ces produits en béton préfabriqué sont fabriqué par omnibeton SA sous licence du société Betonwerk Rieder GmbH , Mühlenweg 22, 5751 Maishofen, Austria

**5. Le système d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction**

Système 3

**6. La déclaration des performances concerne un produit de construction couvert par une norme harmonisée (hEN)**

Le matériel acoustique est produit par Betonwerk Rieder GmbH et est acheté sous licence par Omnibeton.

L'organisme notifié MFPA Leipzig GmbH avec n° 0800, sous le système 3, a déclaré les performances pour les caractéristiques harmonisés sous le EN 14388 : 2005 (voir le rapport n° PB 2.1/13-319-2 du 28/06/2013)

L'organisme notifié CSTC avec n° 1136 a, sous le système 3, fait des essais d'isolation acoustique le 19/05/2014 (voir le rapport AC6004 du 06/08/2014)

Omnibeton SA fabrique ses produits sous son propre système de contrôle de production (Factory Production Control, FPC)

## 7. Performances déclarées

caracteristiques		performances	norme harmonisée
<b>Poids propre d'un élément acoustique</b>			EN 14388 : 2005
	poids sec	NPD	
	poids mouillé	NPD	
<b>Résistance aux charges</b>			
	Charge verticale maximale qu'un élément peut supporter	NPD	
	Charge perpendiculaire (90°) qu'un élément peut supporter (due à la charge du vent et à la charge statique)	3,2 kN/m <sup>2</sup>	
	Charge perpendiculaire (90°) qu'un élément peut supporter (due au déblaiement de la neige)	2,5 kN/m <sup>2</sup>	
<b>Absorption acoustique</b>		10 dB - A3	
<b>Isolation acoustique aux bruits aériens</b>		45 dB - B4	
<b>Réflexion de la lumière</b>		NPD	
<b>Résistance au feu de broussaille</b>		classe 3	
<b>Danger des chutes de débris</b>		classe 4	
<b>Impact des pierres</b>		satisfait	
<b>Durabilité prévue</b>			
	Caractéristiques acoustiques	NPD	
	Caractéristiques non acoustiques	NPD	
<b>Protection de l'environnement</b>		Label Nature Plus	

8. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 7. La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour et au nom du fabricant par :

Wouter De Preter  
 Directeur production omnibeton  
 Hasselt, 22 aug 2014